

Les étapes du plaidoyer



Ce kit pédagogique « Le plaidoyer en action » est constitué de quatre fiches :

1. Les étapes du plaidoyer
2. Choisir ses moyens de mobilisation
3. Cadre de concertation
4. Conférence de presse

Plus un film « Le plaidoyer et le renforcement de capacités pour la souveraineté alimentaire ».

Il est le résultat des échanges de bonnes pratiques et réflexions entre les membres et partenaires de 8 pays d'Afrique de la Plateforme Souveraineté Alimentaire de la fédération genevoise de coopération. Un atelier de capitalisation à Djilor au Sénégal en juillet 2021 a regroupé une quarantaine de participant-e-s et a permis de co-construire ces outils.

Le but de ces outils est de renforcer les capacités en matière de plaidoyer, d'améliorer les actions engagées et de proposer aux organisations des perspectives d'actions de plaidoyer dans leur propre milieu ou projet.

Notre plateforme propose ces outils destinés aux acteur-trice-s et formateurs-trice-s des secteurs agricoles et alimentaires pour mieux choisir leurs stratégies d'action, argumenter, conduire, exploiter et suivre un plaidoyer, en favorisant le partage des expériences.

Coordination : Isabelle Lejeune

Rédaction : Anne Gueye-Girardet, Isabelle Lejeune, Daouda Diagne et Christophe Vadon

Relectures : Eliane Longet et Philippe Egger



Qu'est-ce que c'est ?

Le plaidoyer vise à promouvoir une cause ou l'action d'un groupe de personnes auprès des différents échelons politiques d'un ou de plusieurs pays et de leurs institutions afin d'amener un changement en lien avec la souveraineté alimentaire. Il vise également un changement de comportements (des consommateur-trice-s, transformateur-trice-s, producteur-trice-s)

C'est une action multi-acteurs qui se déploie dans le temps et dans l'espace.

La mobilisation de réseaux, une condition pour la réussite d'un plaidoyer

Mobiliser = se bouger et faire bouger.

La première étape est une phase de préparation du plaidoyer. Elle consiste à identifier et sensibiliser le public cible sur la thématique du plaidoyer pour le faire porter par le plus large nombre d'acteurs possible, à travers des journées porte-ouvertes, des ateliers-démonstrations, des dégustations, des foires, des marchés, des caravanes, des radios communautaires, du théâtre-forum et la mise en place de clubs ou d'alliances.

On distingue la mobilisation des futurs porteurs de plaidoyer, avec un travail de convergence et concertation et la mobilisation de la masse, de l'opinion publique à acquérir à sa cause avant d'aller plaider auprès de décideur-euse-s (par exemple consommateurs pour les produits locaux).

Local, régional, national, international ?

A quelle échelle mobiliser ?

Une fois la problématique identifiée, par exemple la commercialisation d'oignons de qualité, la promotion de produits locaux et biologiques, la préservation des semences paysannes, il nous faut organiser une mobilisation à plusieurs niveaux en touchant les familles paysannes, les groupements villageois de producteur-trice-s, la communauté, les départements, jusqu'aux diverses rencontres nationales et internationales. L'impact du plaidoyer sera ainsi renforcé, comme le démontrent les expériences réalisées.

Il faut donc créer :

- Un comité de concertation
- Des mobilisations multi-acteurs pour renforcer les connaissances
- Des campagnes communes au Sud comme au Nord
- Des partenariats pour mener à bien les engagements pris par les divers acteurs.



L'incontournable... se préoccuper de notre cible et n'oublier personne !

La réussite du plaidoyer dépend de la pertinence du choix des cibles et des stratégies développées pour les atteindre.

Des exemples de cible :

- Les décideur-euse-s (pour instaurer des politiques plus favorables au consommateur local, l'accès au foncier ou aux intrants agroécologiques)
- Une collectivité publique, une administration
- Des bailleurs (pour accéder à des financements adaptés)
- Des chercheur-e-s (pour impliquer les paysan-ne-s dans la recherche et les chercheur-e-s dans la vie paysanne).

Choisir la stratégie de ciblage, en se posant les questions suivantes :

- Quel est l'acteur clé ?
- Quelles sont les cibles secondaires (influenceurs) ?
- Quelles sont les cibles du 3^e cercle ?
- Quelles seront les plus pertinentes ? ou pas.



OUTILS STRATÉGIQUES

La cartographie des acteurs et leurs influences sur le processus de plaidoyer

Cet outil consiste à identifier visuellement, par un schéma dessiné, les acteurs favorables ou les acteurs dominants sur la thématique, les acteurs indécis ou passifs et les acteurs bloquants afin de bien comprendre leurs intérêts et leurs potentialités.

Cet outil permet de se rendre compte de la pertinence du choix des acteurs mobilisés, de l'évolution du jeu de ces acteurs (par exemple un acteur peut devenir influenceur en seconde partie du processus de plaidoyer), de visualiser la mise en œuvre progressive de la mobilisation, tant géographique que temporelle.

Comment s'y prendre :

- Utiliser des couleurs différentes selon les phases où les acteurs sont mobilisés : préparation du plaidoyer, réalisation du plaidoyer et suivi du plaidoyer
- Utiliser une légende afin que le schéma montre les intérêts communs ou divergents. Qui a le pouvoir de travailler sur une question ? Qui a le pouvoir d'influer sur la question ? Qui va appuyer le plaidoyer ? Qui n'appuie pas le plaidoyer ou s'y oppose ? Qui est indifférent à la question ?

LES ÉTAPES-CLÉ D'UNE STRATÉGIE RÉUSSIE DE PLAIDOYER



PROBLÉMATIQUE

MOBILISER DES PORTEURS DE PLAIDOYER

- Renforcer l'ancrage et la légitimité
- Conscientiser, former
- Documenter, communiquer
- Approfondir vision commune et positionnements
- Créer des alliances
 - locales
 - régionales
 - nationales



- Qui est influenceur ?
- Qui est bloqueur ?
- Qui est exclu ?



- Cartographie des acteurs
- Cadres de concertation
- Espaces de débat public (cf outils de mobilisation fiche no 2)

Mobiliser
= faire bouger
+ bouger soi-même

STRUCTURER SA STRATÉGIE COMMUNE



- Comment choisir ses batailles ?
- À quelle(s) échelle(s) ?
- Quelle opportunité ?
- Avec qui ?

La masse
est notre force



SE FAIRE
ENTENDRE

CO-CONSTRUIRE & TRANSMETTRE LES ARGUMENTAIRES

- Choisir le bon moment, le type d'action, le canal adapté
- Choisir le bon messager
- Approfondir l'argumentaire (preuves, « killer facts »)



- Quelle tonalité du message ? Émotionnel ou factuel ?
- Vulgarisé ?
- Quelle documentation de bonnes pratiques existe déjà ?

On peut toucher
notre cible sans la
voir directement

IDENTIFIER ET ATTEINDRE LES BONNES CIBLES

- Décortiquer la prise de décision
- Influenceurs, rapports de pouvoir
- Acteurs du changement



- Tableau des intérêts



RESTER
À L'ÉCOUTE

SUIVRE DANS LA DURÉE, RÉADAPTER

- Renforcer les alternatives pour lesquelles on fait le plaidoyer
- Entrepreneurat ESS en lien avec mouvement agroécologique
- Évaluer la valeur liée au territoire du Produit local
- Savoir traiter les indécis
- Apprendre des échecs & difficultés



- Quels revers avez-vous subi ?
- La décision obtenue est-elle mise en application ?
- Avons-nous encore des ressources pour le suivi de l'impact ?

Systèmes alimentaires
locaux territorialisés

Souveraineté
alimentaire

Expérience/Cas pratique 1



“
Des facteurs humains bien gérés durant la phase de mobilisation sont une clé importante du succès d'un plaidoyer.”

Exemple du Burundi avec ADISCO* et sa charte de l'ESS.

*Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur les Collines

En 2021, à la suite d'un atelier interne, ADISCO a entamé une démarche de plaidoyer pour que les coopératives agricoles au Burundi adoptent une charte de l'économie sociale et solidaire (ESS) et que le mouvement coopératif puisse faire adopter ces principes par l'État. Le but était d'améliorer le cadre légal des coopératives.

ADISCO a recensé les acteurs sur la base de leur lien avec le thème et cherché à les intégrer dans le plaidoyer, notamment le réseau national des coopératives (Sangwe) opérant sur toute l'étendue nationale mais qui était un acteur potentiellement bloquant, par ignorance des questions d'ESS.

Une mobilisation a été menée à travers l'organisation d'atelier de conscientisation avec les coopératives parties prenantes (dont les coopératives UHACOM et COCOCA, et les organisations d'appui notamment l'Agence nationale de régulation du mouvement coopératif-ANACOOP). Une fois acquis à la cause, le réseau ainsi élargi des porteurs du plaidoyer ont mené deux actions de plaidoyer: un lobbying auprès des autorités politiques et une campagne d'émissions radiodiffusées.

Ces actions ont porté leurs fruits. Une concertation nationale a permis l'élaboration de textes d'application de la loi coopérative ainsi que l'exonération de droits de douanes et autres taxes sur l'importation d'intrants et d'équipements de production. Les décrets sont en attente de promulgation.



OUTILS STRATÉGIQUES

L'analyse des dynamiques d'acteurs

Cet outil est un prolongement de la cartographie des acteurs. Il permet de mieux comprendre les dynamiques en vue d'élaborer des stratégies d'influence et de construire des alliances pour mobiliser les acteurs.

Comment s'y prendre :

- Donner la parole à tous les acteurs sur les enjeux et les étapes à parcourir
- Écouter tous les acteurs intéressés par la question avant d'entreprendre des actions
- Faire une analyse de pouvoir des acteurs avant de définir des stratégies
- Mettre en place un cadre de concertation (voir fiche 3) réunissant tous les acteurs pour orienter, alimenter le diagnostic et permettre le suivi du plaidoyer.

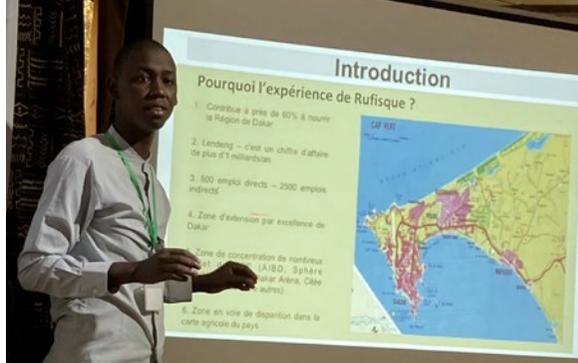
Expérience/Cas pratique 2

Exemple au Sénégal avec CICODEV et le système alimentaire du département de Rufisque.

Le Conseil Départemental de Rufisque, qui disposait des compétences d'aménagement du territoire et de développement économique de sa région, souhaitait jouer un rôle actif dans la préservation des espaces agricoles et la valorisation des produits issus de la transformation agro-alimentaire.

En 2016, en partenariat avec l'ONG CICODEV, ils se sont engagés dans la mise en œuvre du programme «Système Alimentaire Durable et lutte contre la Malnutrition à Dakar». Ils ont collecté de nombreuses données (études, enquêtes, recueil de témoignages) qui ont permis d'établir un diagnostic et d'entamer un débat entre les parties prenantes à propos des enjeux identifiés et également pour définir un cadre de suivi.

La phase d'identification des acteurs, et surtout l'analyse des pouvoirs pour déterminer qui était favorable et qui ne l'était pas, a permis de monter une stratégie de plaidoyer qui a abouti à l'établissement d'un plan alimentaire territorialisé, d'une directive présidentielle pour la préservation de sites agricoles et d'une charte de gouvernance foncière à l'échelle départementale.



Des résultats et puis ?

La réussite d'un plaidoyer ne se mesure pas uniquement aux décisions prises mais aussi à leurs applications et leurs impacts. Dans le cas cité plus haut, on a pu constater un faible taux de signatures de la Charte par les Maires des communes mobilisées (un tiers des adhésions).

Aussi, en juillet 2021, la directive présidentielle n'était toujours pas en application. Il faut reconnaître qu'il y a beaucoup de lenteur dans les processus de prises de décision des élu-es locaux. Néanmoins, grâce à cette démarche, on a pu voir un renforcement du leadership des maraîcher-ère-s qui portent désormais le plaidoyer par eux-mêmes.



À retenir



Le processus de plaidoyer n'est pas un «un long fleuve tranquille !».

Il nécessite la mobilisation de nombreuses ressources (humaines et financières) permettant son impulsion, sa mise en œuvre et le suivi des résultats. De même, l'environnement dans lequel il se met en œuvre doit être un tant soit peu stable et pacifié. En effet, l'instabilité de certains gouvernements à l'échelle nationale ou locale peut limiter et freiner l'efficacité du plaidoyer. La situation sécuritaire dans certains pays est souvent un frein à des actions de mobilisation de masse.

Qu'est-ce qu'un plaidoyer réussi ?

Lorsqu'une décision est obtenue ? Lorsqu'elle est appliquée ? Pour combien de temps ?

Quelles sont les ressources qui sont encore nécessaires pour assurer le travail de suivi sur l'impact de notre plaidoyer ? Toutes ces questions (et bien d'autres !) feront parties de votre propre expérience de plaidoyer.

Pour aller plus loin

- Vous pouvez télécharger ce matériel sur notre site : www.souverainetealimentaire.org
- Film « Le plaidoyer et le renforcement de capacités pour la souveraineté alimentaire »



PSA

Plateforme souveraineté alimentaire d'organisations membres de la FGC

AVEC LE SOUTIEN DE LA

FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

Mettons le monde en mouvement

Remerciements :

À toutes et tous nos participant-es à l'atelier sur le plaidoyer et nos partenaires venus du Bénin, du Burkina Faso, de Guinée Bissau, du Mali, du Rwanda, du Burundi, du Togo et du Sénégal. À toutes et tous nos collègues des organisations membres de la PSA (Association Suisse-Cameroun, CETIM, E-changer Genève, FH Suisse, Genève Tiers-Monde, GRAD-s, Graine de Baobab, IRED, l'Alliance internationale pour la gestion de l'eau de pluie (IRAH), Jardins de Cocagne Solidarité Nord et Sud, Philéa, SeCoDév, Swissaid-Genève, Tourism for Help et Uniterre).

Plateforme Souveraineté Alimentaire - Novembre 2022 - Graphisme : Nicolas Courlet - Crédits photos : Adisco, PSA.

Choisir ses moyens de mobilisation



Ce kit pédagogique « Le plaidoyer en action » est constitué de quatre fiches :

1. Les étapes du plaidoyer
2. Choisir ses moyens de mobilisation
3. Cadre de concertation
4. Conférence de presse

Plus un film « Le plaidoyer et le renforcement de capacités pour la souveraineté alimentaire ».

Il est le résultat des échanges de bonnes pratiques et réflexions entre les membres et partenaires de 8 pays d'Afrique de la Plateforme Souveraineté Alimentaire de la fédération genevoise de coopération. Un atelier de capitalisation à Djilor au Sénégal en juillet 2021 a regroupé une quarantaine de participant-e-s et a permis de co-construire ces outils.

Le but de ces outils est de renforcer les capacités en matière de plaidoyer, d'améliorer les actions engagées et de proposer aux organisations des perspectives d'actions de plaidoyer dans leur propre milieu ou projet.

Notre plateforme propose ces outils destinés aux acteur-trice-s et formateurs-trice-s des secteurs agricoles et alimentaires pour mieux choisir leurs stratégies d'action, argumenter, conduire, exploiter et suivre un plaidoyer, en favorisant le partage des expériences.

Coordination : Isabelle Lejeune

Rédaction : Anne Gueye-Girardet, Isabelle Lejeune, Daouda Diagne et Christophe Vadon

Relectures : Eliane Longet et Philippe Egger

Le théâtre-forum pour mobiliser

Le théâtre-forum est spécialement adapté pour démarrer la mobilisation de porteurs de plaidoyer. Il permet au public de devenir **spect'acteur** en changeant le cours de la pièce et ainsi d'intégrer les perspectives d'autres parties prenantes.

C'est un puissant outil pour faire émerger des réflexions sur des situations complexes : grâce à la mise en mouvement physique, il crée des liens et permet d'ouvrir un dialogue constructif entre acteur-trice-s d'opinions opposées invités dans le public. Il procure souvent un élan très fort parmi les personnes qui l'ont expérimenté.

Il peut consolider un collectif et jouer une fonction de formation interne (conscientisation plus large sur la problématique), voire de médiation entre intérêts divergents. Et enfin, il est un bon moyen de récolter et synthétiser les avis et les idées des différentes parties prenantes pour l'élaboration d'argumentaires de plaidoyer.



Pour sa bonne utilisation, je n'oublie pas de :

- Définir précisément le public auquel il est destiné
- Analyser préalablement le processus dans lequel il sera intégré : quel est l'objectif souhaité ? quel suivi après le spectacle et par qui ?
- Définir la modalité : un spectacle peut être créé et joué par des personnes directement concernées par le sujet ou par des comédien-nes professionnels sensibilisé-es à la problématique (comme la troupe sénégalaise Kaddu Yaraax (voir encart « Pour aller plus loin »).
- Prévoir un cadrage avec les comédien-nes pour approfondir la complexité du thème à aborder.

Exemple de l'ABSDD* au Burkina Faso

*Association le « Bon Samaritain » pour le Développement Durable

ABSDD a organisé un théâtre-forum dans le cadre d'une caravane qui a sillonné sept communes au Burkina Faso avec comme slogan de campagne « **Les 72h du Sumbala** ». Cette mobilisation a permis à sept coopératives productrices de bouillon naturel et de karité de nouer des liens avec le ministère de l'agriculture ainsi que les sept maires concerné-e-s, le préfet du département, les autorités coutumières et les services techniques.

Les radios communautaires pour se faire entendre et les foires pour se rencontrer

La radio communautaire est un outil efficace de communication et d'animation qui répond aux besoins d'information, de culture, d'éducation, de développement et de divertissement de communautés paysannes isolées et peu connectées.

Elle a un impact certain en matière de démocratisation de la communication, d'accès à la citoyenneté et au développement et permet aux populations de devenir porteuses du plaidoyer en faveur des causes qui les concernent.



L'exemple d'ASPSP* au Sénégal

*Association Sénégalaise des Producteurs de Semences Paysannes

ASPSP organise des débats contradictoires sur différentes **radios communautaires** au Sénégal, entre ceux qui défendent une agriculture industrielle et ceux qui proposent des alternatives saines et durables.

Par exemple, les populations ont pu apprendre les effets néfastes de l'utilisation abusive de certains produits plus que dangereux comme le glyphosate et le phynthion.

Ces échanges radiophoniques ont permis à l'ASPSP d'élargir son réseau d'acteur-trice-s engagés pour la défense de l'environnement. Les auditeurs ont été impressionnés par l'importance de ces débats et émissions dans les différentes zones.

Cette campagne radiophonique a conduit à un report sine die d'une pulvérisation aérienne qui devait être faite sur la vallée du fleuve Sénégal pour la protection du riz contre les oiseaux granivores.

Depuis une dizaine d'années, l'ASPSP organise également avec ses partenaires et le Comité Ouest Africain des Semences Paysannes (COASP) **la foire de Djimini**. Cet événement a pour objectif de : redynamiser les circuits d'échanges et de plaidoyer pour les systèmes semenciers paysans (SSP)

renforcer les compétences des plateformes de promotion des SSP pour qu'elles puissent engager les débats au niveau local, national et régional ainsi que de contribuer à la médiatisation des systèmes semenciers paysans pour un meilleur soutien politique. Les radios communautaires couvrent largement cet événement.

Cette foire, qui rassemble environ 400 participant-e-s, offre l'opportunité d'échanges de semences paysannes et de partage sur la gouvernance et les politiques semencières entre des organisations paysannes, ONG, collectivités territoriales et scientifiques d'Afrique de l'Ouest. C'est aussi une occasion de découvrir : des stands de dégustations, des ateliers-démonstrations, des débats en langues locales et animations culturelles qui permettent de renforcer les capacités et le mouvement paysan dans son plaidoyer. À l'issue de la foire semencière, une Déclaration est portée auprès des autorités publiques invitées.

Cette foire semencière constitue la mobilisation essentielle pour porter le plaidoyer politique à l'échelon ouest-africain avec la revendication de la mise en application du Traité international sur les ressources phytogénétiques dans l'agriculture et l'alimentation (TIRPAA).

Les visites d'échanges pour s'inspirer de ses pairs

L'objectif des visites d'échange est de permettre aux paysan-ne-s de partager leurs améliorations, leurs savoir-faire et leurs pratiques. Par exemple leurs techniques agricoles ou de gestion (enregistrements de la production et calcul de marge brute). L'échange peut porter également sur la vie associative des organisations paysannes.

Ces visites peuvent donc être un moyen fort de mobilisation communautaire pour porter le plaidoyer.



5 temps importants à prévoir dans une visite d'échange :

- Le recueil des attentes clairement formulées permettant la rédaction des Termes de Références (TDR) de la visite d'échange prévue
- La sélection de la ou des structures d'accueil, la prise de contact et l'information sur l'objectif de la rencontre
- La rédaction de la partie théorique de présentation lors de la visite d'échange
- L'organisation de la partie pratique suivie d'échange d'expériences
- La restitution au retour auprès des membres n'ayant pas participé à la visite d'échange et la définition des suites à donner.

“ Il faut trouver des méthodes de mobilisation qui font que les autorités soient immédiatement sensibilisées à agir ; c'est-à-dire en rendant l'évidence de notre combat encore plus évidente ! ”



L'exemple de l'APAF* au Sénégal

*Association pour la Promotion des Arbres Fertilitaires, de l'agroforesterie et la foresterie

Depuis plus d'une année, l'APAF organise des visites d'échanges en faveur des nouveaux bénéficiaires qui débutent leur programme. La communauté, les autorités religieuses, les services techniques de base, des eaux et forêts ainsi que les autorités locales sont invités.

Cela se déroule sur une parcelle déjà travaillée en agroforesterie et un paysan témoin explique les techniques utilisées.

Les résultats de ces démonstrations sont un véritable plaidoyer pour l'APAF qui est arrivé à susciter un réel intérêt auprès des maires participant-e-s ainsi que des député-e-s et élu-e-s du parlement. Ces dernier-e-s sont aujourd'hui convaincus et prêts à véhiculer un message fort à partir de ce qu'ils et elles ont vu. Un exemple : une campagne de reboisement a été menée par une commune participante après ces visites.

L'APAF souhaite continuer son plaidoyer à plus grande échelle et espère ainsi que l'État adoptera l'agroforesterie dans sa politique agricole et environnementale.

Une caravane ou une marche pour porter ensemble le plaidoyer

La caravane rassemble un groupe de personnes qui se déplace ensemble (membres de la société civile, d'ONG, paysan·nes, activistes, etc.) et qui se sont réunies pour traverser des régions souvent éloignées afin de sensibiliser et informer les populations sur la thématique de leur mobilisation.

Le choix de l'itinéraire de la caravane dépend des communes à sensibiliser.

Avant le passage de la caravane, il est nécessaire d'avoir instauré un dialogue avec les décideur·euse·s pour qu'ils soient présents le jour J afin de donner de l'importance à la caravane et à son impact médiatique dans la région.

Une alliance d'acteur·trice·s réellement motivés et responsabilisés porte l'organisation. La communication est un facteur clé : affiches, banderoles, flyer, t-shirt, déclaration, pancartes et livre vert doivent avoir été élaborés à l'avance. Toute une logistique est à assurer durant les étapes : bâches, chaises pour les débats, gîtes d'étapes, boîte à pharmacie. Il faut également bien s'assurer de l'autorisation du parcours de la caravane.

Cibles

- Les communes (en 1^{er})
- Les autorités administratives (en 2^e)
- Les autorités politiques des zones traversées
- Les partenaires techniques et financiers
- Les autorités coutumières
- Les producteur·trice·s, transformateur·trice·s, (les acteur·trice·s de votre plaidoyer)
- Le grand public.

Argumentaire de la marche

Faire le lien entre les revendication et la thématique la plus large possible (biodiversité, changement climatique).

Adopter un langage clair (pouvoir se faire comprendre du plus grand nombre).

Difficultés et nécessités

C'est un outil délicat car il faut encadrer les participant·e·s afin d'éviter les dérapages qui nuisent à l'action du plaidoyer. Dans certains pays, il est difficile d'obtenir les autorisations.

Il faut aussi :

- Une grande mobilisation de tous les acteur·trice·s et ceci très en amont
- Un budget adapté
- Un bon suivi du processus en parallèle, avec note de cadrage (pour les autorités)
- Prévoir des ressources pour mesurer l'impact après la fin de l'activité.

Impact

Les marches ou caravanes sont très utiles pour la mobilisation de « masse » : les décideur·euse·s peuvent être amenés à prendre en compte les revendications sous l'action de la masse car ceux-ci sont mandatés (élu·es) par cette même masse.

L'exemple de la caravane DyTAES*

*Dynamique pour une Transition Agroécologique au Sénégal

La « Dynamique pour une Transition Agroécologique au Sénégal » (DyTAES) est un réseau qui regroupe une cinquantaine d'organisations, faïtières d'agropasteur·e·s, de consommateur·trice·s, des ONG et des institutions de recherches sénégalaises et internationales, des réseaux d'organisations de la société civile sénégalaise et ouest africaine et d'élu·es locaux dans le but de promouvoir la mise à l'échelle de la transition agroécologique au Sénégal par le plaidoyer, la sensibilisation, le partage d'expérience et l'accompagnement des territoires en transition.

Dans le cadre de la préparation d'un nouveau document de contribution politique pour une transition agroécologique, elle a organisé une caravane dans les différentes régions du Sénégal du 7 février au 15 mars 2022.

Cette caravane a mobilisé le réseau national DyTAES, dont faisaient partie plusieurs participant·e·s de notre atelier, qui leur a permis de consulter plus de 1,000 acteur·trice·s des territoires ruraux du Sénégal (représentant·e·s d'organisations paysannes, d'ONG, d'instituts de recherche et de formation, de collectivités territoriales, de services techniques, de consommateur·trice·s, de jeunes, de femmes, d'éleveurs et éleveuses).

Ces acteur·trice·s se sont mobilisés dans chaque zone visitée pour :

1. Proposer à la DyTAES des orientations politiques et opérationnelles pour le dialogue au niveau local, national et international,
2. Alimenter le PSE (Plan Sénégal Émergent) - Vert,
3. Permettre à la DyTAES d'élaborer des notes de position pour le Forum Mondial de l'Eau et la COP 15 sur la désertification. Cette caravane était aussi une

occasion pour renforcer les premiers processus de mise en place des DyTAEL qui constituent son ancrage territorial et sa force de proposition pour le dialogue national.

Les acteur·trice·s ont témoigné et discuté autour de certaines problématiques qui persistent et s'aggravent dans leurs zones respectives, tels que :

- La protection et restauration des sols et des pâturages
- L'accès et gestion durable de l'eau
- La réintroduction de l'arbre dans les systèmes de production
- La réduction de la dépendance aux intrants chimiques

Au-delà des échanges et travaux de groupe organisés en salle, des visites de terrain ont permis de documenter 119 initiatives agroécologiques dans les territoires : des périmètres maraîchers et unités pastorales, des unités de transformation des produits locaux, des marchés agroécologiques, des centres de formation des initiatives de gouvernance durable des ressources naturelles et des systèmes alimentaires.

Ainsi, cette tournée nationale de la DyTAES fut un temps fort de communication, d'information, de sensibilisation et de recueil de propositions pour un développement durable capable de faire face aux défis de souveraineté alimentaire, de changement climatique, de bonne gouvernance des ressources naturelles et des systèmes alimentaires.



À retenir



- Déterminer qui mobilise qui
- Créer des alliances pour élargir le portage de la mobilisation
- Inclure les autorités locales pour le portage du plaidoyer
- Avoir une bonne compréhension des potentialités de mobilisation et intérêts des différents acteur-trice-s
- Mettre en place une bonne communication incluant les personnes influentes de la zone
- Considérer une large gamme d'interventions possibles qui permettent d'élargir la base de portage du plaidoyer.

Des alternatives à la caravane, plus « légères » en termes d'organisation, peuvent être des visites d'échanges mais aussi des journées portes ouvertes et démonstrations d'expériences ainsi que des marches communales et des foires villageoises.

Pour aller plus loin

- Vous pouvez télécharger ce matériel sur notre site : www.souverainetealimentaire.org
- Film « Le plaidoyer et le renforcement de capacités pour la souveraineté alimentaire »



PSA

Plateforme souveraineté alimentaire d'organisations membres de la FGC

AVEC LE SOUTIEN DE LA

**FEDERATION
GENEVOISE
DE COOPERATION**

Mettons le monde en mouvement

Remerciements :

À toutes et tous nos participant-es à l'atelier sur le plaidoyer et nos partenaires venus du Bénin, du Burkina Faso, de Guinée Bissau, du Mali, du Rwanda, du Burundi, du Togo et du Sénégal. À toutes et tous nos collègues des organisations membres de la PSA (Association Suisse-Cameroun, CETIM, E-changer Genève, FH Suisse, Genève Tiers-Monde, GRAD-s, Graine de Baobab, IRED, l'Alliance internationale pour la gestion de l'eau de pluie (IRAH), Jardins de Cocagne Solidarité Nord et Sud, Philéa, SeCoDev, Swissaid-Genève, Tourism for Help et Uniterre).

Plateforme Souveraineté Alimentaire • Novembre 2022 • Graphisme : Nicolas Courtlet • Crédits photos : PSA, ABSDD, ASPSP, APAF, Tourism for Help, Selena Ramel.

Cadre de concertation



Ce kit pédagogique « **Le plaidoyer en action** » est constitué de quatre fiches :

1. Les étapes du plaidoyer
2. Choisir ses moyens de mobilisation
3. **Cadre de concertation**
4. Conférence de presse

Plus un film « **Le plaidoyer et le renforcement de capacités pour la souveraineté alimentaire** ».

Il est le résultat des échanges de bonnes pratiques et réflexions entre les membres et partenaires de 8 pays d'Afrique de la Plateforme Souveraineté Alimentaire de la fédération genevoise de coopération. Un atelier de capitalisation à Djilor au Sénégal en juillet 2021 a regroupé une quarantaine de participant-e-s et a permis de co-construire ces outils.

Le but de ces outils est de renforcer les capacités en matière de plaidoyer, d'améliorer les actions engagées et de proposer aux organisations des perspectives d'actions de plaidoyer dans leur propre milieu ou projet.

Notre plateforme propose ces outils destinés aux acteur-trice-s et formateurs-trice-s des secteurs agricoles et alimentaires pour mieux choisir leurs stratégies d'action, argumenter, conduire, exploiter et suivre un plaidoyer, en favorisant le partage des expériences.

Coordination : Isabelle Lejeune

Rédaction : Anne Gueye-Girardet, Isabelle Lejeune, Daouda Diagne et Christophe Vadon

Relectures : Eliane Longet et Philippe Egger

Qu'est-ce que c'est ?

Un cadre de concertation est le rassemblement de personnes et de structures partageant les mêmes valeurs et principes sur un échelon territorial pertinent (géographique, culturel, d'action).

Le but est de rendre efficaces et cohérentes les actions des membres par l'interconnaissance et les échanges. Ceci afin de définir un objectif et une base commune et d'identifier les éléments d'une stratégie partagée pour un territoire ou un domaine d'intervention.

L'engagement commun se formalise par l'élaboration et l'adoption d'un document de référence (charte, convention-cadre, déclaration) le rendant visible à l'extérieur. Ce document canalise la diversité des idées et opinions, clarifie le rôle de la coordination, valide la stratégie, sa mise en œuvre et son suivi.

Quand ?

Au début du plaidoyer pour :

- Échanger lors de réunions multiformes et faire le diagnostic
- Mobiliser les acteur-trice-s pour partager les contacts et les études de cas
- Co-construire et valider la stratégie de plaidoyer.

Pendant le plaidoyer :

- Définir et assurer le partage des responsabilités.

Et durant le suivi :

- Maintenir la dynamique afin de ne pas faire rechuter l'intérêt et la mobilisation
- Faire office, une fois les résultats atteints, d'organe de contrôle de la mise en application.

Avec qui ?

Une multiplicité et diversité d'acteur-trice-s, y compris ceux qui sont actifs sur le même thème que vous et qui ne sont pas forcément vos allié-e-s dès le départ. Pour arriver à une vision commune et définir ensemble :

- Le périmètre des allié-e-s
- Les éventuelles oppositions
- L'identification des cibles
- Les orientations des stratégies et les actions à mener
- Le partage des responsabilités.

Construire son mode de fonctionnement

Le cadre de concertation est un outil de gestion du plaidoyer. Il faut faire très attention à son mode de fonctionnement et à ses facteurs humains :

- Adapter le style d'animation et de communication à tous les participant-e-s, afin que personne ne se retire, ce qui risquerait d'être préjudiciable. Un plaidoyer mal conduit peut conduire à l'échec !
- Partager les rôles entre les différents acteur-trice-s
- Passer par le vote
- Ne pas susciter de compétition, faire attention au leadership, le plaidoyer n'est pas celui d'une seule organisation mais de toutes et tous
- Doser le militantisme, même si souvent l'idée est venue d'une personne/organisation initiatrice
- Renforcer les capacités des acteur-trice-s (formation, construction d'argumentaires)
- Se préoccuper du maintien de cette dynamique
- Rester sur le terrain pour que les actions soient visibles.



Exemple de la FAPAL* sur la consommation des produits locaux au Sénégal

*Fédération des Associations Paysannes de la région de Louga

Pourquoi un plaidoyer ?

Deux études en 2002 et 2007 commanditées par la FAPAL au Sénégal ont montré que la majorité des exploitations familiales valorisent peu leur production agricole et qu'elles ont une consommation alimentaire importée. La fédération a initié une table ronde afin de réfléchir avec les acteur-trice-s de la région sur le devenir de l'alimentation dans leur monde rural et comment le construire ensemble.

Les principaux résultats :

- Création de boutiques villageoises pour la promotion des produits locaux et transformation des produits agricoles
- Participation et animation du cadre de concertation par des organisations paysannes et des institutions de micro-finance de la région
- Point d'attention mis sur le foncier et la sécurisation des exploitations familiales (en faveur de leur production et la commercialisation).

Leçons apprises :

Il faut savoir féliciter les allié-e-s à la fin du plaidoyer. Sinon, certain-e-s peuvent être frustré-e-s ou mécontent-e-s, car souvent la victoire est reconnue seulement au/à la porteur-e du plaidoyer.

Exemple de l'UJAK*, sur la limitation d'importations d'oignons au Sénégal

*Union des Jeunes Agriculteurs de Koyli Wirnde

Le plaidoyer réalisé à l'initiative de l'UJAK a abouti à une décision d'interdiction de l'importation des oignons pour une période de huit mois au niveau national.

La stratégie de mobilisation :

Elle visait les autorités, afin qu'elles véhiculent le message suivant : « l'oignon de qualité est produit en suffisance par l'agriculture familiale ». L'Ujak a donc créé, des cadres de concertation multi-acteurs à différentes échelles : d'abord localement, puis au niveau du département de Podor dans la Vallée du fleuve, jusqu'à devenir national.

Les cadres de concertation multi-acteurs à l'échelle locale et régionale avaient pour thèmes : la qualité des produits, leur mise en marché, le système de production durable et l'agroécologie. Les concertations visaient à renforcer la présence des producteur-trice-s dans la dynamique des échanges.

Les actions suivantes ont été menées :

- L'organisation de dégustations pour démontrer la qualité des oignons (faible teneur en eau) afin que les ménages les adoptent
- Des échanges autour de la transition agroécologique valorisant les productions locales de qualité
- La mise en place d'un comité national de concertation et de suivi par l'Agence de régulation des marchés (ARM).

La principale difficulté rencontrée :

La mobilisation des collectivités territoriales et des institutions de recherche pour le portage du plaidoyer.



Choisissez vos batailles et célébrez vos victoires, même les plus petites !



Au Burkina Faso, le CNABio* a créé un cadre de concertation entre les acteur·trice·s actifs dans l'agriculture biologique pour la commercialisation de leurs produits à Ouagadougou et sa périphérie

*Conseil National de l'Agriculture Biologique

Objectif du plaidoyer :

Avoir une politique agricole au Burkina Faso qui tienne compte d'une production agroécologie et biologique.

La stratégie de plaidoyer consistait à faire connaître les avantages de l'agriculture biologique notamment aux différents ministères.

Pour cela il a :

- Impliqué et invité les ministres dans les fermes de leurs membres
- Fait participer les autorités aux foires et aux conférences internationales qu'il organisait.

Comment a fonctionné ce cadre de concertation :

Des rencontres mensuelles pendant 2 ans ont été tenues.

Des formations en renforcement de capacités ont été dispensées et cela a facilité le réseau à collaborer et partager.

Comme première activité choisie, et en accord commun, c'est l'organisation d'une foire qui a été retenue. Par la suite, celle-ci a démontré la grande capacité de s'auto-gérer pour les organisations participantes. Elle a suscité un sentiment d'appartenance (de confiance) et a fait ressortir l'esprit entrepreneurial de toutes les structures investies. Ceci a donné comme résultat la mise en place du premier système de garantie participative (SPG) burkinabé.

Résultats majeurs aujourd'hui :

- Bonne disponibilité des légumes biologiques sur des points de vente spécifiques (aussi bien privés qu'associatifs, sans financement d'ONG)
- Approvisionnement de nombreux restaurants où 90% de la clientèle est burkinabé
- Nouvelle stratégie chez les producteur·trice·s : « je ne vends pas ce que je produis, je produis ce que je peux vendre »
- Recrutement de chargé·e·s de commercialisation
- Existence de six cadres de concertation de ce type au Burkina Faso.



“
Il faut être honnête,
bien communiquer sur
les différents rôles
à déléguer et ne pas
hésiter à recourir à
l'appui d'une facilitation
pour l'organisation
des acteurs”



À retenir



Un cadre de concertation n'a pas toujours besoin d'être formalisé car un conseil régional, municipal et autres instances peuvent également remplir ce rôle.

A contrario pour le maintien de la dynamique ou l'application des résultats, il ne faut pas ou peu compter sur l'accompagnement des structures de l'État et des cadres fonctionnels.

Ne pas sous-estimer les enjeux de collaboration avec les acteur-trice-s gênants qui pourraient perturber les actions de plaidoyer, les ralentir ou les bloquer.

Privilégier le réseautage et les alliances stratégiques.

Veillez à ce que personne ne se retire du cadre concertation, ce qui pourrait l'affaiblir.

Pour aller plus loin

- Vous pouvez télécharger ce matériel sur notre site : www.souverainetealimentaire.org
- Film « Le plaidoyer et le renforcement de capacités pour la souveraineté alimentaire »



PSA

Plateforme souveraineté
alimentaire d'organisations
membres de la FGC

AVEC LE SOUTIEN DE LA

**FEDERATION
GENEVOISE
DE COOPERATION**

Mettons le monde en mouvement

Remerciements :

À toutes et tous nos participant-es à l'atelier sur le plaidoyer et nos partenaires venus du Bénin, du Burkina Faso, de Guinée Bissau, du Mali, du Rwanda, du Burundi, du Togo et du Sénégal.
À toutes et tous nos collègues des organisations membres de la PSA (Association Suisse-Cameroun, CETIM, E-changer Genève, FH Suisse, Genève Tiers-Monde, GRAD-s, Graine de Baobab, IRED, l'Alliance internationale pour la gestion de l'eau de pluie (IRAH), Jardins de Cocagne Solidarité Nord et Sud, Philéa, SeCoDev, Swissaid-Genève, Tourism for Help et Uniterre).

Plateforme Souveraineté Alimentaire - Novembre 2022 - Graphisme : Nicolas Courtlet - Crédits photos : FAPAL, PSA.

Conférence de presse

Ce kit pédagogique « **Le plaidoyer en action** » est constitué de quatre fiches :

1. Les étapes du plaidoyer
2. Choisir ses moyens de mobilisation
3. Cadre de concertation
4. **Conférence de presse**

Plus un film « **Le plaidoyer et le renforcement de capacités pour la souveraineté alimentaire** ».

Il est le résultat des échanges de bonnes pratiques et réflexions entre les membres et partenaires de 8 pays d'Afrique de la Plateforme Souveraineté Alimentaire de la fédération genevoise de coopération. Un atelier de capitalisation à Djilor au Sénégal en juillet 2021 a regroupé une quarantaine de participant-e-s et a permis de co-construire ces outils.

Le but de ces outils est de renforcer les capacités en matière de plaidoyer, d'améliorer les actions engagées et de proposer aux organisations des perspectives d'actions de plaidoyer dans leur propre milieu ou projet.

Notre plateforme propose ces outils destinés aux acteur-trice-s et formateurs-trice-s des secteurs agricoles et alimentaires pour mieux choisir leurs stratégies d'action, argumenter, conduire, exploiter et suivre un plaidoyer, en favorisant le partage des expériences.

Coordination : Isabelle Lejeune

Rédaction : Anne Gueye-Girardet, Isabelle Lejeune, Daouda Diagne et Christophe Vadon

Relectures : Eliane Longet et Philippe Egger



Qu'est-ce que c'est ?

Dans le cadre d'un plaidoyer, le but d'une conférence de presse est d'acquiescer une couverture médiatique pour que les décideur·euse·s ciblé·e·s sentent que la problématique du plaidoyer touche toute une communauté.

C'est une réunion mise en place par une ou plusieurs organisations au cours de laquelle des intervenant·e·s s'expriment et font part d'une ou de plusieurs déclarations devant des journalistes invités qui peuvent également poser des questions.

Le cadre est similaire à celui d'un débat d'expert·e·s, bien que l'objet ne soit pas le débat mais plutôt une mise en lumière sur le sujet faisant l'objet de plaidoyer.

Quand ?

- Lors de la publication de résultats d'études chiffrées (voir plus bas)
- Lors du lancement d'une nouvelle alternative (coopérative, produit local, etc.)
- Pour réagir à une actualité « critique »
- Pour présenter une proposition d'alternative
- Pour s'aligner sur une actualité (par exemple lors de journées internationales)

Pour quelles cibles ?

- Ministères, député·e·s, décideur·euse·s
- Autorités nationales, locales, provinciales, religieuses
- Instances de décision
- Entreprise, groupe agro-alimentaire
- Multinationales
- Grand public



Construire son argumentaire

- Créer son communiqué de presse : avoir un talent de communication, citer des personnes clés
- Élaborer son dossier de presse, prévoir entre 5 et 15 pages : par exemple 1 ou 2 pages sur chacun·e·s des panelistes, de leur compétence, avec leurs éléments biographiques et la mise en exergue de chiffres clés
- Faire une synthèse de la publication ou de l'avant-projet que nous voulons lancer (éventuellement traduit en plusieurs langues selon notre contexte).

“
**Les responsables politiques
ont l'habitude d'entendre des
plaintes ; ce qu'ils veulent,
ce sont des solutions !**”

L'incontournable... se munir d'études chiffrées !

On peut les trouver, auprès :

- Des décideur·euse·s et bailleurs de fonds qui éditent régulièrement des notes de politique, des documents d'orientation stratégique et de position
- Des populations locales lors des diagnostics et schémas d'interprétation des résultats
- Des points focaux qui se rendent sur le terrain pour collecter les données
- De personnes qui ont accès à ces données qui vous intéressent
- Des activistes
- Des médias et influenceurs via leurs communiqués de presse
- Des ONG au travers de leurs publications ou capitalisations.
- De la documentation propre des porteurs de plaidoyer, via leurs cadres de concertation et leurs projets.

On fait attention à :

- Vérifier nos sources et la provenance des données
- Prendre soin de la validité scientifique des expérimentations qui nous sont renseignées
- Éviter les « Killer facts » (ces « données choc » souvent erronées qui sont en général le résultat de statistiques « accrocheuses » mais peu pertinentes)
- Détenir les ressources financières nécessaires pour s'assurer de ce qui précède.

Expérience de l'AFSA* pour contrer l'AGRA**

*Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique

**Alliance pour une révolution verte en Afrique.

Pourquoi un plaidoyer ?

L'AFSA a mené une campagne contre l'Alliance pour une révolution verte en Afrique, connue aussi sous son acronyme anglais AGRA (Alliance for a Green Revolution in Africa). Lancée en 2006 par la fondation Bill & Melinda Gates et la fondation Rockefeller, l'AGRA mise sur l'utilisation d'intrants de haute technologie pour « transformer » l'agriculture africaine. L'AFSA a donc mené un plaidoyer pour influencer les résultats du sommet UE-UA afin de faire reconnaître l'agroécologie par les gouvernements africains comme une réponse valable au changement climatique et développer une réelle politique alimentaire africaine et qu'ils fassent pression sur les donateurs pour désinvestir l'AGRA. Cette dernière, forte de son énorme budget a servi à favoriser la diffusion et l'adoption de semences commerciales, d'engrais pétrochimiques et de pesticides. Les gouvernements africains concernés ont dû déboursier des sommes très importantes en subventions aux agriculteur·trice·s pour l'achat de ces intrants.

Les principaux résultats :

Succès

La question a été soulevée lors d'un débat parlementaire au Royaume-Uni. Le gouvernement britannique a lancé une évaluation de l'AGRA. L'intérêt d'un commissaire européen a ouvert le dialogue et une réunion avec les directeur·trice·s départementaux de l'UAC (Union Agriculture Company) a été organisée.

Ces échanges ont mené à la reconnaissance de la plateforme « Notre terre est notre vie », soutenue par une large coalition de la société civile africaine, les leaders religieux et par les acteur·trice·s clés de l'UAC (Commission de l'Union Africaine).

Échecs

Pas de réactions ni de réponses de plusieurs acteur·trice·s interpellés.

Leçons apprises :

- Pouvoir former des réseaux et des plateformes solides d'acteur·trice·s engagés
- S'adresser aux bonnes personnes
- Hiérarchiser et affiner les messages clés.

AFSA
ALLIANCE FOR FOOD SOVEREIGNTY IN AFRICA



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE L'AFSA : Nairobi, 7 septembre 2021

Aujourd'hui, l'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA), qui représente quelque 200 millions de petits producteurs alimentaires, ainsi que 160 organisations internationales de 40 pays, publie une lettre ouverte appelant les donateurs à cesser de financer l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA).

En juin, notre Alliance a écrit aux donateurs de l'AGRA pour leur demander de fournir des preuves pour réfuter les recherches montrant que l'initiative d'agriculture industrielle, vieille de 15 ans, n'a pas réussi à améliorer les revenus et la sécurité alimentaire des millions de petits producteurs alimentaires qu'elle ciblait. Nous avons reçu peu de réponses et aucune preuve crédible.

Maintenant, alors que s'ouvre le Forum sur la révolution verte de l'AGRA, nous mettons au défi tous les donateurs de cesser de financer cette fausse solution et de réorienter leur soutien vers l'agroécologie - un système alimentaire sain, durable, résilient et culturellement approprié pour l'Afrique.

"Nous accueillons favorablement les investissements dans l'agriculture sur notre continent", a écrit le coordinateur général de l'AFSA, Million Belay, dans un récent article coécrit dans *Scientific American*, "mais nous les recherchons sous une forme qui soit démocratique et qui réponde aux personnes au cœur de l'agriculture."

La lettre ouverte a été initiée par les 35 réseaux membres de l'AFSA ainsi que cinq organisations alliées et est maintenant approuvée par 160 organisations internationales. L'AFSA a présenté ses demandes lors d'une conférence de presse le 2 septembre et lance maintenant un défi direct aux donateurs de l'AGRA.

Le texte de la lettre, disponible en anglais, français, espagnol et portugais, est reproduit ci-dessous.

FIN

Notes pour les rédacteurs

Pour de plus amples informations et des interviews, veuillez contacter :

Kirubel Teshome, responsable de la communication de l'AFSA, kirubel.tadele@afsafrica.org

Million Belay, PhD, Coordinateur général, Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique,

million.belay@afsafrica.org

Anne Maina, coordinatrice nationale, Association kenyane pour la biodiversité et la biosécurité ; anne.maina@bibakenya.org

L'OADEL* et l'alerte contre le bromate de potassium dans la farine au Togo :

*Organisation pour l'Alimentation et le Développement Local

Pour élaborer une conférence de presse efficace comme outil de plaidoyer et atteindre ses cibles, l'organisation suggère de :

- Trouver des arguments forts, poignants et concrets comme dénombrer les décès liés à ce comprimé qui tue
- Faire intervenir et inviter les autorités qui affirment que ce comprimé est interdit et les acteur-trice-s de la santé qui informent que ce comprimé est cancérigène
- Proposer une alternative pérenne au cas invoqué quand on décide de faire changer une habitude alimentaire
- Montrer la dangerosité du produit en utilisant des preuves empiriques (analyses, expertises, preuves irréfutables)
- Continuer la recherche action
- Susciter l'intérêt des médias sur des problèmes de santé publique et donc de société
- Suivre les retombées de l'événement et ne pas renoncer à continuer l'interpellation en cas d'articles négatifs.

Leçons apprises :

On peut parfois faire aboutir un plaidoyer sans passer par toutes les étapes classiques d'une stratégie de plaidoyer, juste parce qu'on a su mobiliser l'opinion publique au bon moment grâce à une communication efficace.



À retenir



- Faire le suivi de sa conférence de presse
- Avoir un/une spécialiste en communication passionné-e par les enjeux de notre thème
- Diffuser largement son communiqué de presse : avoir un site web bien actualisé et avoir des réseaux sociaux étendus et actifs
- Entretenir et relayer notre actualité auprès de nos membres et allié-e-s
- Faire des alliances et se coordonner avec d'autres organisations qui portent notre même thème de plaidoyer
- S'entourer de journalistes (presse écrite et radio) formé-e-s et/ou sensibilisé-e-s à notre thématique
- Vulgariser notre message de plaidoyer (qu'il soit accessible à toutes et tous) pour faire connaître le plaidoyer en dehors du cercle des convaincus.

Pour aller plus loin

- Vous pouvez télécharger ce matériel sur notre site : www.souverainetealimentaire.org
- Film « Le plaidoyer et le renforcement de capacités pour la souveraineté alimentaire »



PSA

Plateforme souveraineté
alimentaire d'organisations
membres de la FGC

AVEC LE SOUTIEN DE LA

FEDERATION
GENEVOISE
DE COOPERATION

Mettons le monde en mouvement

Remerciements :

À toutes et tous nos participant-es à l'atelier sur le plaidoyer et nos partenaires venus du Bénin, du Burkina Faso, de Guinée Bissau, du Mali, du Rwanda, du Burundi, du Togo et du Sénégal.
À toutes et tous nos collègues des organisations membres de la PSA (Association Suisse-Cameroun, CETIM, E-changer Genève, FH Suisse, Genève Tiers-Monde, GRAD-s, Graine de Baobab, IRED, l'Alliance internationale pour la gestion de l'eau de pluie (IRAH), Jardins de Cocagne Solidarité Nord et Sud, Philéa, SeCoDev, Swissaid-Genève, Tourism for Help et Uniterre).

Plateforme Souveraineté Alimentaire • Novembre 2022 • Graphisme : Nicolas Courtlet • Crédits photos : PSA, AFSA, OADEL.